

DESCENTE NATIONALE SPRINT CANOË-KAYAK 22 ET 23 MARS 2025 A LATHUS sur la GARTEMPE

*Le Comité Départemental de La Vienne Canoë Kayak est heureux de vous inviter
au sélectif national SPRINT de Lathus.*

ORGANISATION : CDCK86

- R1 : Philippe NIQUET
- Juge Arbitre : à venir
- Responsable informatique : Lucas POUPIN (tél : 06 49 84 64 38)
- Logistique et intendance : organisées par les bénévoles et salariés du CDCK86

PARCOURS :

- Parcours d'environ 400m de classe II / III sur la Gartempe - Débit naturel
 - Départ : 400 m en aval du CPA Lathus, en amont d'Ouzilly
 - Arrivée : à définir selon niveau d'eau (Pont de Ragon ou « Eléphant » ou « Machine à Laver »)
 - Débarquement: selon point d'arrivée
 - Site d'échauffement en amont du départ (au niveau du CPA Lathus)

NB : rivière naturel et sauvage, ainsi que ses abords ! La remontée à pieds l'est aussi 😊 !

- Parcours de remplacement sur la Vienne en cas de crue (à 20 Km)

**Une attention toute particulière sera portée à la sécurité routière et au respect du site de pratique qui est un site protégé par un arrêté biotope, dans l'intérêt de chacun et de la préservation du site.
Accès INTERDIT RIVE GAUCHE en aval du pont !**

ACCESSIBILITE :

- Compétition ouverte sur sélection selon le règlement sportif 2023 - 2026
- **Licences Compétition 2025** en règle sur le site fédéral (Pagaie couleur et certificat médical)
- Niveau « Pagaie verte eaux vives ou descente » minimum (à jour sur le site fédéral)

PROGRAMME PREVISIONNEL:

- **Samedi 22 Mars:**
 - 9h00 à 17h00 : Entraînement libre sous la responsabilité des clubs
 - A partir de 16h (jusque 18h30) : Remise des dossards au CPA Lathus
 - 18h00 : Réunion des chefs d'équipe au CPA Lathus
 - 18h30 : Pot de bienvenue au CPA Lathus
- **Dimanche 06 Mars :**
 - 8h00 – 9h00 : Entraînement libre - (9h00 : fermeture du parcours)
 - 9h30 : 1er départ (*Ordre de départ des catégories en fonction du règlement.*)
 - Cérémonies des podiums après la 2nd manche, au fur et à mesure des résultats

REGLEMENT / SECURITE :

- Entraînement libre : Code du Sport + règlement Descente FFCK
- Durant la course : règlement FFCK descente
- Contrôle aléatoire à l'arrivée
- Sécurité nautique mise en place par l'organisation durant la course uniquement.

INSCRIPTIONS :

- En ligne : <http://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>
AU PLUS TARD LE 19/03/2025
- Chèque de caution « dossard » libellé à l'ordre du CDCK86 (10 € par personne ou 50 € pour le forfait club à partir de 5 compétiteurs).
- **Aucune inscription sur place.**

RENSEIGNEMENTS :

CDCK86 - Quentin GEEROMS

Tél: 06 70 07 33 14 – Mail : vienne@ffck.org

INFORMATION DIVERSES : <http://canoe86.org>

- QR CODE pour rejoindre le groupe WhatsApp de la manifestation
- Hébergement et Restauration :

Pour obtenir tous les renseignements concernant les auberges, gîtes, hôtels et restaurants de la région, contact :

CPA Lathus
« La Voulzie » - 86390 LATHUS
Tél : 05.49.91.83.30
accueil@cpa-lathus.asso.fr

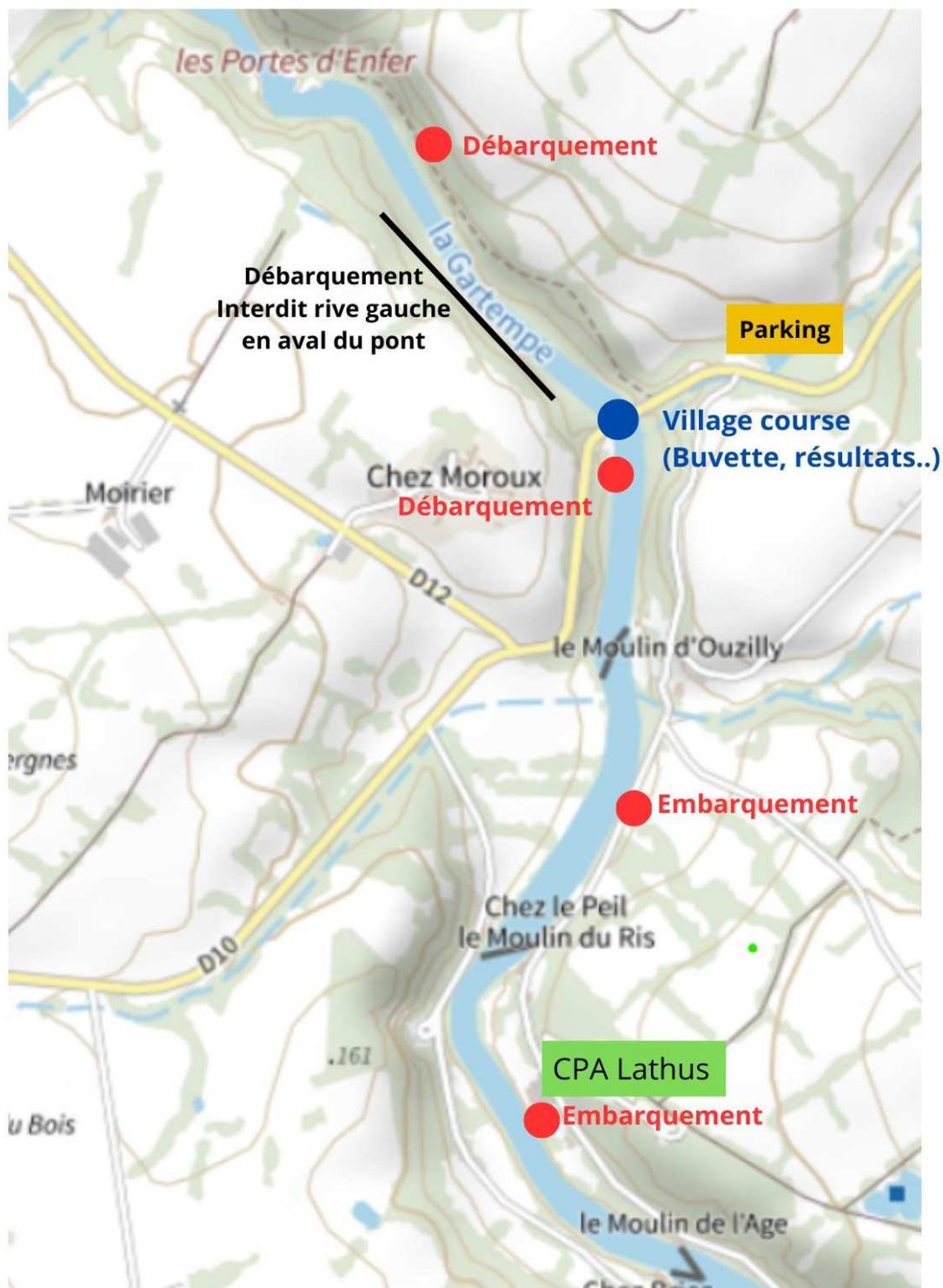
Office de tourisme
2, place du Maréchal Leclerc
86500 MONTMORILLON
Tél : 05.49.91.27.76


National Descente Lathus 23-03-25
Groupe WhatsApp

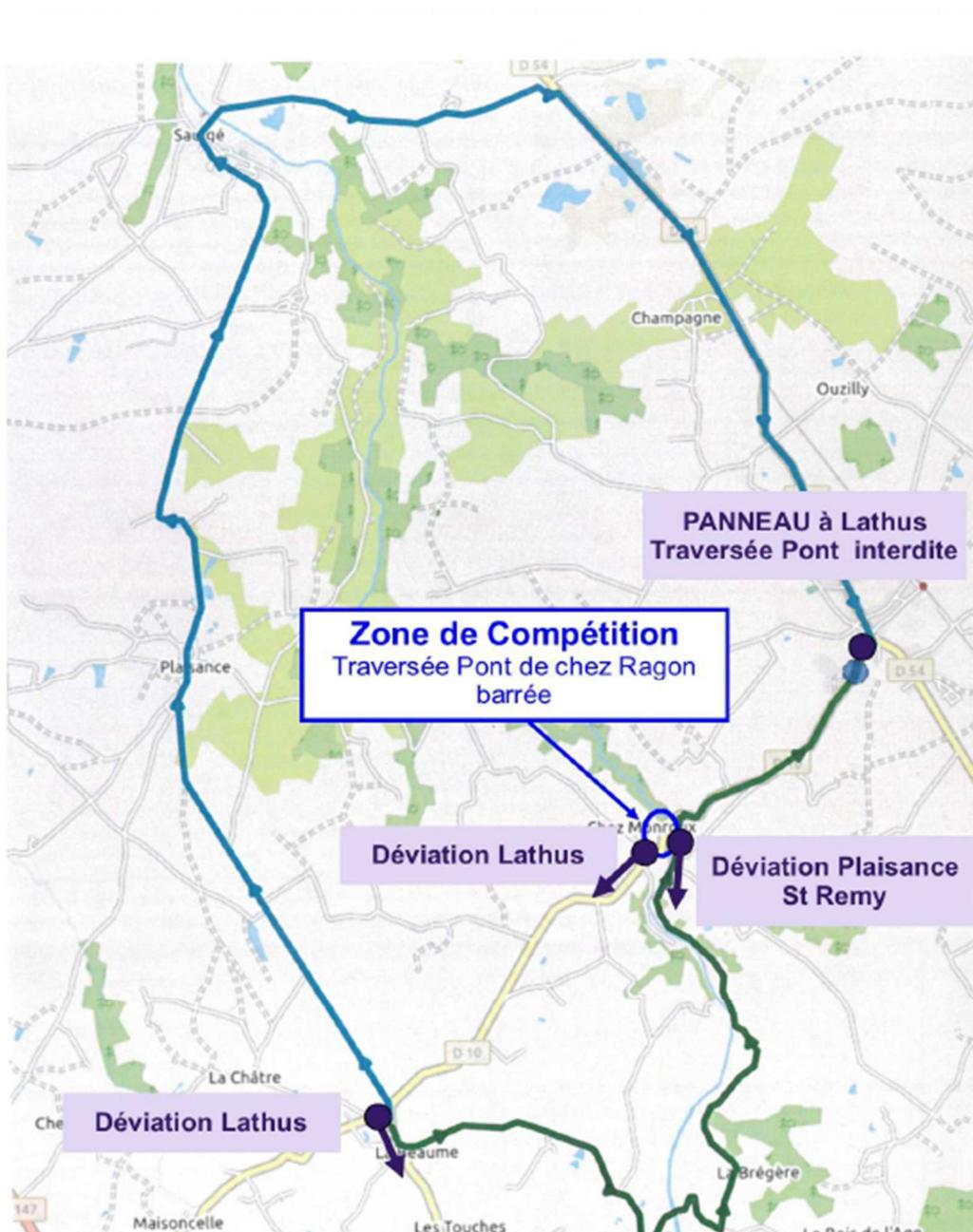


Scannez ce code QR avec la caméra de WhatsApp pour rejoindre ce groupe.

PLAN PARCOURS SPRINT :



Plan de circulation National Descente Lathus 23 Mars 2025



Recommandations particulières

L'arrêté de biotope réglementant le site du Roc d'Enfer prévoit qu'aucun accès ni chemin ne doit être utilisé en rive gauche de la Gartempe en aval du pont de chez Ragon.

En conséquence, à partir du vendredi 21 mars jusqu'au dimanche 23 mars, aucun accès ou débarquement ne pourra se faire sur la rive gauche.
Les kayakistes, compétiteurs ou non, devront débarquer rive droite.

La sécurité et l'organisation sont habilités à accéder rive gauche.

1. à l'entraînement, possibilité de débarquer rive droite, pour une remontée partielle.
2. Dès le vendredi et lors du week-end, le débarquement s'effectuera 300 m en aval de la « machine à laver » rive droite au pied des marches. La remontée au pont se fera obligatoirement par le chemin d'accès au site du roc d'enfer.

Merci de votre compréhension

VOUS ENTREZ DANS UN SITE NATUREL SENSIBLE

Aidez-nous à protéger ce site fragile : respectez le balisage des pistes tout au long de votre cheminement !

Le site Natura 2000

DES HABITATS FRAGILES :

- La Rivière Gartempe
- Les landes
- Les forêts alluviales et de pente
- Les prairies humides
- Les végétations des rochers siliceux

DES ESPÈCES RARES :

- L'Écrevisse à pattes blanches
- La Loutre
- Le Castor
- La Lamproie marine
- Le Saumon...

La Gratiose officinale est une plante des milieux forestiers, très sensible au piétinement.

Pour plus d'informations :
LPO - REVOL MORGANE
25 rue Victor Grignard - Poitiers
06 27 81 04 56
morgane.revol@lpo.fr

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

La richesse de la vallée a Gartempe lui a valu d'être protégée par arrêté préfectoral de protection de biotope en 1991 et d'être désignée site Natura 2000 en 2004.